

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Vendredi 4 octobre, jour de foire à Saint-Imier

Le retour de la fraîcheur matinale est un signe qui ne trompe pas. La Foire d'automne, c'est pour tout bientôt.



Comme le veut la tradition, elle aura lieu le premier vendredi d'octobre, le 4 très précisément. Si les conditions météorologiques le veulent bien, une cinquantaine de forains devraient être présents pour l'occasion. Leurs stands agrémenteront la grand-rue entre les places du Marché et du 16-Mars. Ils viendront s'ajouter aux devantures des commerces locaux.

Comme à l'accoutumée, la circulation automobile sera déviée par les rues secondaires de la bourgade, selon le parcours habituel : rues de la Clef, du Vallon et du Midi pour la circulation en direction de Bienne ; rues du Midi et des Jonchères pour les véhicules se dirigeant vers La Chaux-de-Fonds. Par avance, merci aux automobilistes de l'attention qu'ils porteront aux autres usagers et par conséquent à la signalisation mise en place. (cm)

Saint-Imier, le 25 septembre 2019